<u>Résumé du sermon du vendredi 19 décembre 2025</u>
prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad.

Après la récitation du Tachahhoud, du Ta‘awwuz et de la Sourate Al-Fatiha, Hazrat Khalifatul Masih (aba) — qu’Allah le soutienne de Son aide puissante — récita le verset 22 de la Sourate Al-Ahzab et en donna la traduction et l’explication.

Traduction du verset :
« Certes, vous avez dans le Messager d’Allah un excellent modèle, pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque abondamment Allah. »
(Al-Ahzab : 22)

Lorsque l’on demanda à Hazrat Aïcha (ra) ce qu’elle pensait du modèle du Saint Prophète (sa), elle répondit :
« N’as-tu pas lu le Coran ? Le Coran dit : “Et tu es assurément doté d’un caractère sublime.” »

Allah le Très-Haut a établi le Saint Prophète (sa) comme modèle pour nous tous. Il ne suffit pas seulement de croire en lui (sa), mais il est également indispensable de mettre en pratique ses enseignements. C’est la responsabilité de chaque musulman. Le Prophète (sa) a été envoyé pour parachever les nobles caractères, et toutes les vertus morales trouvent leur parfait exemple dans sa personne bénie.

Dans toutes les situations — qu’il s’agisse de crainte ou de difficulté — le Prophète (sa) a pleinement accompli le droit de l’adoration due à Allah. Si nous nous acquittons du droit d’Allah, Il dissipera aussi nos difficultés.
En voyant l’intensité de son adoration, Hazrat Aïcha (ra) lui demanda un jour :
« Puisqu’Allah t’a choisi et pardonné, pourquoi t’imposes-tu tant d’efforts ? »
Le Prophète (sa) répondit :
« Ne dois-je pas être un serviteur reconnaissant envers Allah ? »

Certaines personnes se demandent pourquoi nous devons adorer Allah alors qu’Il n’a nul besoin de notre adoration. La réponse est la même : les bienfaits innombrables, religieux et matériels, qu’Allah nous accorde, n’exigent-ils pas de notre part reconnaissance et gratitude, afin que nous devenions des serviteurs profondément reconnaissants (‘Abd-e-Shakoor) ?

Lorsque le Prophète (sa) écoutait la Parole d’Allah, une profonde émotion l’envahissait, en particulier lors des versets évoquant la crainte et le châtiment. En tant que membres de son

Oumma, nous devons aussi nous examiner afin de nous assurer qu'aucun de nos actes ne soit tel que le Saint Prophète (sa) soit contraint de témoigner contre nous.

Le Prophète (sa) était d'une telle assiduité dans la prière que, durant les derniers jours de sa vie, alors que sa santé était extrêmement fragile, il demanda à Hazrat Abou Bakr (ra) de diriger la prière. Puis, lorsque son état s'améliora légèrement, il se rendit à la mosquée avec l'aide de ses compagnons, dans un état tel que ses pieds traînaient sur le sol.

Le Saint Prophète (sa) éprouvait une aversion extrême pour le polythéisme. Même durant sa dernière maladie, il maudit les Juifs et les Chrétiens pour avoir transformé les tombes de leurs prophètes en lieux de culte et ainsi sombré dans le polythéisme. Il exhorta sa communauté à se préserver de telles pratiques.
Par la grâce d'Allah, nous, les Ahmadis, en entrant dans l'allégeance du Messie Promis (as), sommes protégés contre ce genre de polythéisme. Toutefois, nous devons encore élever le niveau et la qualité de nos adorations.

Il déclara qu'aucune personne n'entrera au Paradis uniquement grâce à ses œuvres.
Lorsqu'on lui demanda :
« Même vous, ô Messager d'Allah (sa) ? »
Il répondit :
« Oui, moi aussi. Ce n'est que par la grâce d'Allah que l'on entre au Paradis ; Il y fait entrer qui Il veut. »

Lorsque les gens lui dirent :
« Ô Messager d'Allah (sa), vous obtiendrez certainement la grâce d'Allah par la force de vos œuvres, car Allah vous a accordé un rang élevé et a loué votre caractère. »
Il répondit :
« Non, non. Moi aussi, je ne serai pardonné que par la grâce d'Allah. Je ne peux entrer au Paradis par mes œuvres seules. C'est uniquement si la grâce et la miséricorde d'Allah me recouvrent que cela sera possible. »

Le Saint Prophète (sa) ne se contentait pas d'adorer Allah lui-même, mais exhortait aussi les autres à le faire. Ainsi, il se rendit chez son gendre Hazrat Ali (ra) pour l'encourager à accomplir la prière de Tahajjud. Il déclara que le fait de ne pas se lever à temps pour la prière est la faute de l'homme lui-même et ne doit pas être attribué à Allah. Les capacités qu'Allah a accordées à l'être humain doivent être utilisées de la meilleure manière pour Son adoration, car cela constitue un droit d'Allah sur l'homme.

Concernant les droits des êtres humains, si l'on observe son comportement envers sa famille, on constate qu'il les traitait avec une immense affection et prenait soin d'eux de toutes les manières. Malgré le décès de Hazrat Khadija (ra), il ne cessa jamais de se souvenir d'elle. Ses parents étant décédés durant son enfance, il fut élevé d'abord par son grand-père, puis par son oncle. Bien que le comportement de sa tante n'ait pas toujours été bienveillant, il ne formula jamais la moindre plainte.

Un exemple de sa patience est l'incident où, passant par un chemin, il vit une femme pleurer la mort de son enfant. Il l'exhorta à faire preuve de patience. Ne le reconnaissant pas, elle répondit :
« Lorsque ton enfant mourra, alors je verrai. »
Le Prophète (sa) poursuivit son chemin en disant :
« Moi, sept de mes enfants sont décédés. »

En évoquant le rang élevé du Saint Prophète (sa), Hazrat Mirza Ghulam Ahmad, le Messie Promis (as), déclare :

« Cet homme qui était le plus parfait, l'Homme parfait et le Prophète parfait, venu avec des bénédictions parfaites, par l'avènement duquel une première résurrection spirituelle apparut dans le monde, et grâce à qui un monde entier, spirituellement mort, reprit vie — ce Prophète béni est le Sceau des Prophètes, l'Imam des élus, le dernier des Messagers, la fierté des prophètes, Muhammad Moustafa (sa).
Ô Dieu bien-aimé ! Accorde à ce Prophète bien-aimé une miséricorde et des bénédictions telles que Tu n'en as jamais accordé à aucun autre depuis l'aube du monde. »

À la fin du sermon, Huzoor-e-Anwar annonça la prière funéraire (Salat-ul-Janaza) de deux défunts et pria en disant :
« Qu'Allah le Très-Haut accorde Son pardon aux défunts. Ameen. »